

Réf: Dossier 345299

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EPC ARACHADE »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan/Yopougon Banco
2 non loin du marché gouro, Lot 2798, îlot 319A, section
BI, parcelle 42, 21 Bp 1121 Abidjan 21., Lot 2798, Ilot
319A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 10/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPC ARACHADE »

Objet : Construction d'une École et Enseignement au
Préscolaire et au primaire, Prestation de services
diverses.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (1.0) Parts
Sociales de Dix Mille (1,000,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan/Yopougon Banco
2 non loin du marché gouro, Lot 2798, îlot 319A, section
BI, parcelle 42, 21 Bp 1121 Abidjan 21., Lot 2798, Ilot
319A

Dirigeant(s) M COULIBALY SIAKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09659 du 20/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57474/GTCA/RC/2024 du 20/09/2024

Pour Avis

Le CEPICI

